2025/371
NB

REPUBLIQUE FRANCAISE **DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES**

Ville de Toulouges. pau i treva	**CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Mercredi 8 octobre 2025
à 18h30
Salle du conseil municipal
Parc de Clairfont

A Toulouges, le 2 octobre 2025
Le Maire,

MAIRIE DE TOULOUGES 66350

Nicolas BARTHE

ORDRE DU JOUR

INFORMATION

- Présentation des projets du Conseil Municipal des Enfants

DELEGATIONS DU MAIRE

- Présentation des décisions prises par le maire, depuis le dernier conseil municipal

I / FINANCES

- Budget Commune – Décision Modificative n°2

II / COMMANDE PUBLIQUE

- Fourrière automobile – Renouvellement du principe de délégation du service public – Approbation et lancement de la procédure (pièce jointe en annexe)
- Marché public n°2025/05 – Aménagement de la place Abelanet intégrant un tiers-lieu – Relance des lots n°3 et n°7
  - Déclaration sans suite pour cause d'infructuosité du lot n°3 Traitement de façades
  - Attribution du lot n°7 Electricité CFO/CFA
- Marché public n°2025/04 – Souscription des contrats d'assurance pour la Commune et le CCAS – Déclaration sans suite pour cause d'infructuosité des lots
  - n°2 Responsabilité civile,
  - n°4a Protection fonctionnelle des agents, des élus et des administrateurs
  - et n°4b Défense pénale des agents, des élus et des administrateurs

III / FONCIER

- Acquisition et portage financier par l'Etablissement Public Foncier Local Perpignan Pyrénées Méditerranée d'un bâti sis 3 avenue Maillol à Toulouges – parcelle cadastrée AP 457 (pièce jointe en annexe)
- Etablissement Public Foncier Local Perpignan Pyrénées Méditerranée – Promesse Synallagmatique de vente – parcelle cadastrée AM 606 (pièce jointe en annexe)

IV / INTERCOMMUNALITE

- Avis sur le projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal tenant lieu de Plan de Mobilité (PLUi-D) de Perpignan Méditerranée Métropole Communauté Urbaine (pièce jointe en annexe)
- PAEN étendu Canohès – Toulouges – Approbation d'une participation financière

2025/372
NB

V / EDUCATION

- Restaurant scolaire – avenant au règlement intérieur (pièce jointe en annexe)

VI / PERSONNEL

- Création d'emplois d'agents contractuels temporaires de Droit Public pour Accroissement Temporaire d'Activité (ATA), et Accroissement Saisonnier d'Activité (ASA) - Article L.332-23 (ASA / ATA) du Code Général de la Fonction Publique

VII / QUESTIONS DIVERSES